



Séquences pour la Semaine de la presse et des médias à l'école

Pistes pédagogiques

Éducation
aux droits humains

AMNESTY
INTERNATIONAL



Ce document propose aux enseignantes et enseignants du secondaire des pistes concrètes pour préparer leur séquences pédagogiques lors de la Semaine de la presse et des médias à l'école.

La première partie permet de mettre en lumière les liens entre la Semaine de la presse et des médias à l'école et les droits humains. Dans la deuxième partie, des pistes d'entrées et des séquences pédagogiques sont proposées, en lien avec des activités et des supports créés par Amnesty International France.

Sommaire

Liens de correspondance entre les programmes scolaires, la SPME et les droits humains	4
Qu'est-ce que la Semaine de la presse et des médias à l'école ?	4
L'EMI, les droits humains et Amnesty International	5
Les médias d'Amnesty International France	5
Pistes d'entrées et de séquences pédagogiques	6
Proposition 1 : « La liberté d'expression, un droit humain »	8
Proposition 2 : « Le droit d'informer, une liberté pour toutes et tous ? »	9
Ressources pour aller plus loin	10



Liens de correspondance entre les programmes scolaires, la SPME et les droits humains

Le droit à la liberté d'expression est un droit fondamental qui figure dans les principaux textes internationaux relatifs aux droits humains, et qui est indispensable à la construction d'une société respectueuse de l'État de droit. Depuis plus de 20 ans, Amnesty International France est engagée aux côtés du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) pour faire vivre la La Semaine de la presse et des médias dans l'École (SPME) et ce droit fondamental.

Qu'est-ce que la Semaine de la presse et des médias à l'école ?

La SPME est organisée chaque année par le CLEMI au sein des établissements scolaires de la maternelle au lycée, partout en France et dans les établissements français à l'étranger.

La SPME vise à faire connaître l'univers des médias, à apprendre à vérifier les sources et l'information, à développer le goût pour l'actualité mais aussi l'esprit critique. Chaque année, une thématique spécifique autour des médias et de l'information est sélectionnée, mais, dans ce document, nous avons fait le choix de proposer des pistes larges sur la liberté d'expression et le droit d'informer.

Pour en apprendre davantage sur la SPME, consultez le site Internet du CLEMI : <https://www.cleml.fr/actions-educatives/semaine-de-la-presse-et-des-medias>.

L'EMI, les droits humains et Amnesty International

L'Éducation aux médias et à l'information (EMI) s'inscrit dans les programmes scolaires d'enseignement moral et civique. L'EMI est très liée à l'Éducation aux droits humains, notamment par la sensibilisation au droit à la liberté d'expression et au droit d'informer.

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme le rappelle : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Pour éduquer à cette question, nous proposons des ressources pédagogiques pour donner des repères sur la liberté d'expression et le droit d'informer. Les défis et enjeux d'éducation sur la thématique sont en effet multiples :

- Faire connaître et comprendre le **cadre légal de la liberté d'expression**, tout en distinguant clairement ce cadre des limites morales, propres à chaque personne.
- **Établir un lien avec les droits humains** en montrant comment la liberté d'expression permet le respect des autres droits, tels que le droit à l'information et celui d'informer,
- **Encourager l'esprit critique et les échanges argumentés**, pour donner vie à la liberté d'expression.

Les médias d'Amnesty International France

Nous vous encourageons à prendre connaissance des différents médias d'Amnesty International France, qui peuvent vous apporter des exemples de cas intéressants pour étudier la liberté d'expression dans le monde :

- **La Chronique**, magazine bimestriel, avec des reportages de terrain, des entretiens, des récits inédits, qui offrent un complément au travail de recherche d'Amnesty International. : <https://www.amnesty.fr/sinformer/chronique/>
- **Bref**, supplément trimestriel de La Chronique, pour rendre les droits humains et leurs enjeux accessibles au plus grand nombre, dès le collège : <https://www.amnesty.fr/sinformer/bref/>
- **Podcast "We made it - des combats qui ont changé des vies, des victoires qui ont changé des lois"**, pour s'immerger dans le quotidien de celles et ceux qui se battent pour défendre les droits humains : <https://www.amnesty.fr/actualites/podcast-we-made-it/>



Pistes d'entrées et de séquences pédagogiques

Dans cette partie, nous vous proposons deux entrées pour aborder la liberté d'expression et le droit d'informer avec vos élèves du secondaire :

- « La liberté d'expression, un droit humain »
- « Le droit d'informer, une liberté pour toutes et tous ? »

Pour chaque entrée, vous découvrirez des activités et une durée estimée, sachant que la durée peut bien sûr être adaptée à votre classe. Le deuxième parcours a une **durée totale estimée de 3h** : vous pouvez donc aussi le mettre en place lors de temps banalisés sur une demi-journée, si vous en avez l'occasion pendant la SPME. Ces pistes pédagogiques se veulent complémentaires de vos propres enseignements et pourront donc être adaptées en conséquence.

Le programme des séances est constitué de certaines de nos activités, que vous pouvez retrouver sur [notre Espace Éducation](#).

Au-delà des parcours proposés ci-dessous, voici quelques conseils pour élaborer votre séquence ou projet sur la liberté d'expression :

- Commencer par des activités qui permettent aux personnes de **définir** la liberté d'expression et de comprendre son **cadre légal**, tant au niveau international que national, en soulignant ses diverses formes (orale, écrite, artistique, etc.), les notions de réception et de diffusion d'informations et d'opinions, et les limites inscrites dans la loi.
- **Incarner** la liberté d'expression grâce à l'étude de cas de Défenseurs et Défenseuses des droits humains, de journalistes, d'enquêteurs et enquêtrices, et à la recherche documentaire pour une meilleure compréhension de leurs combats.

- Proposer des **débats** pour apprendre à argumenter, à développer une écoute active et bienveillante et à se former une opinion éclairée sur les enjeux liés à la liberté d'expression et aux restrictions de ce droit.
- Conclure par une **activité artistique** (dessin, poésie, etc.) ou une réflexion sur des solutions ou des actions concrètes que les personnes peuvent réaliser à leur niveau, pour faire vivre la liberté d'expression.
- **Ouvrir sur d'autres séquences sur les discours toxiques**, pour aborder la perception du monde de chaque personne, les stéréotypes et les préjugés, qui influencent la diversité des opinions exprimées et la manière dont elles sont exprimées. (Nos ressources sur La lutte contre les discours toxiques sont [accessibles ici.](#))

Proposition 1 : « La liberté d'expression, un droit humain »

Durée : une heure de cours (environ 50 minutes)

Séances	Objectifs	Proposition d'activités
Activité 1 : Introduction à la liberté d'expression	- Permettre une libre expression des représentations des personnes participantes sur la liberté d'expression. - Identifier les notions clés liées à la liberté d'expression.	Qu'est-ce que la liberté d'expression ? Le fil des mots Consultez l'activité.
Activité 2 : Débat mouvant collectif	Identifier et mettre en débat les enjeux liés à la liberté d'expression et aux restrictions de ce droit.	La liberté d'expression : une liberté sans limite ? D'accord / pas d'accord Consultez l'activité.
Activité 3 : Quiz en ligne et discussions	Comprendre le cadre juridique de la liberté d'expression.	La liberté d'expression et ses limites. Quiz Consultez le quiz en ligne.

Proposition 2 : « Le droit d'informer, une liberté pour toutes et tous ? »

Durée : parcours de trois séances, chacune d'une durée estimée d'une heure de cours (environ 50 minutes), soit trois heures de cours

Séances	Objectifs	Proposition d'activités
Séance 1 : Simulation et étude de cas	• Introduire et faire expérimenter les notions de liberté d'expression et de droit d'informer • Connaître quelques exemples de personnes en danger, ayant défendu le droit à la liberté d'expression et à l'information	• S'exprimer et informer : une liberté ? • Étude de cas sur le droit d'informer (partie 1) : étudier les cas et restituer à l'ensemble du groupe. Consultez les activités.
Séance 2 : Restitution et galerie photos	• Savoir expliquer les défis et les difficultés rencontrés par divers acteurs ayant défendu le droit à la liberté d'expression et à l'information	Étude de cas sur le droit d'informer (partie 2) : réaliser une galerie de portraits et organiser une exposition pour les autres élèves de l'établissement scolaire. Consultez l'activité.
Séance 3 : Jeu de rôle au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies	• Comprendre les risques encourus par les journalistes dans le monde • Identifier les enjeux liés à la production d'information	À la barre ! Consultez l'activité.

➔ Pour aller plus loin sur le sujet, vous pouvez explorer le magazine *bref* d'Amnesty grâce aux activités proposées dans le livret d'activités « [Explorer bref et le droit d'informer avec « États de veille \(n°7\) »](#) ». Ce numéro de *bref* s'intéresse à la surveillance numérique de masse et la surveillance numérique ciblée, et les risques de violation des droits humains qu'elles entraînent (notamment le droit d'informer).



Ressources pour aller plus loin

Toutes les ressources d'Éducation aux droits humains d'Amnesty International France sont disponibles sur l'Espace Éducation : <https://www.amnesty.fr/agir-avec-nous/eduquer-droits-humains/>

Les ressources pédagogiques thématiques dont nous avons parlé dans ce document :

- [La liberté d'expression](#)
- [Les discours toxiques](#)



Nous avons créé une collection de livrets pédagogiques que vous pouvez commander :

- [en version numérique](#)
- [en version papier](#)

Les thématiques de ces livrets pédagogiques sont les suivantes :

- Les droits humains et la DUDH
- Les discriminations
- Les discours toxiques
- La peine de mort et son abolition

Si vous souhaitez être accompagné-e-s dans vos séquences pédagogiques et vos projets, contactez le service Éducation aux droits humains d'Amnesty International France : education@amnesty.fr